

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.

Réclames, — 30

Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Da droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'ALLEMAGNE IVRE.

L'arrestation inexplicable et jusqu'à présent inexplicable de notre confrère Edmond About fait évidemment partie d'un système. L'Allemagne ne demande qu'à nous pousser à bout.

Elle nous en veut de la payer si vite. Elle nous en veut de n'être points morts. Elle nous en veut, nous les vaincus, de tenir plus de place qu'elle dans le monde, quand c'est elle qui est victorieuse. Tenons-nous bien ! c'est maintenant le vrai moment psychologique.

L'entrevue de Berlin, autant qu'il est permis de discerner la vérité au milieu des nuages d'un encens réciproque échangé par les trois souverains en présence, a été un leurre, politiquement, pour ceux qui avaient monté cette fêerie à grand spectacle. Je ne sais jusqu'à quel point il faut considérer comme authentiques certaines paroles attribuées par les correspondances au prince Gortschakoff le madré, et qui sont, en quelque sorte, sa malice de l'étrier.

Il aurait dit, en français, au moment de monter en wagon à la gare de Berlin, que les vues échangées entre les souverains et leurs ministres avaient amené une heureuse entente sur toutes les questions agitées, sinon résolues ; mais que, pour son compte personnel, il était enchanté d'abord de n'avoir rien dit, ce qui est la meilleure manière de ne pas se compromettre, et enchanté surtout qu'il n'y eût rien d'écrit.

D'après cela, total de l'entrevue : zéro. Mettez des guirlandes et des lampions autour d'un zéro, ce n'en est pas moins un zéro.

A Berlin, l'Allemagne ivre de ses lauriers fermentés s'est trouvée en présence de la Russie à jeun, de l'Autriche qui a des revanche à prendre, — et de la France, absente de fait, mais présente à l'esprit de tous les assistants.

Plus nos chutes sont profondes, plus nos pérévues ont été lamentables, plus notre dé-

sarroi politique est évident, et plus le fait de notre entêtement à vivre est éloquent et démontre l'avenir qui nous est encore réservé, pour peu que nous ne le gâtions pas par nos folies.

Si l'Allemagne s'était bornée à nous faire chèrement expier nos défaites, elle eût été plus clairvoyante et plus sage ; sa modération eût été le vrai signe de sa force ; après nous avoir vaincus, elle se serait vaincue elle-même, et la paix aurait pu être solide entre elle et nous. On ne prend pas les armes, surtout quand on est Français, pour aller redemander son argent aux étrangers. On s'applique à le regagner par l'industrie.

Au lieu de modérer son pays, M. de Bismark s'est montré barbare dans le règlement des conditions de la paix. Il a été barbare, aveugle et maladroit dans ses exigences. Il nous a mutilés, sans nous réduire à l'impuissance, et il a exaspéré chez nous le sentiment national.

Ce qu'il a pris ne nous empêche pas d'exister et nous empêche d'oublier.

Pour le Prussien, c'est toujours, et de plus en plus, à tous les degrés de l'échelle, la force substituée au droit, et la barbarie triomphant sous le pseudonyme, qu'elle invoque avec tant d'arrogance, de civilisation prussienne. Civilisation prussienne en effet, bien prussienne, et qui n'a rien de commun avec la civilisation proprement dite.

Le reste du monde demeure stupéfait de tant d'arrogance ; il se garderait bien de bouger pour nous venir en aide si nous avions l'imprudence de relever la tête avant l'heure. Pas d'illusion à concevoir de ce côté.

Mais, pour nous retrouver un jour les plus forts, nous n'avons qu'à être aujourd'hui les plus modérés ; l'étoffe dont notre prépondérance d'autrefois était faite, n'est point usée ; elle n'a été que gâchée.

Travaillons et attendons. On n'a « rien écrit » à Berlin, comme disait en s'en félicitant naguère le prince Gortschakoff : nous n'aurons donc rien à déchirer entre

les souverains qui viennent de réunir leurs personnes sans rapprocher leurs intérêts. Laissons notre ennemi s'enivrer ; soyons sages, laborieux à petit bruit, et pacifiques tant qu'il le faudra.

A ces conditions notre tour peut revenir, et l'Europe, qui ne veut pas se compromettre aujourd'hui, mais à laquelle la prétendue civilisation prussienne pèse, pourra nous applaudir, sinon nous aider à reconquérir ce que nous avons perdu.

H. DE PÈNE.

Chronique Politique.

A l'ouverture de la session de ses états-généraux, le roi des Pays-Bas a prononcé son discours d'usage.

Au milieu des affirmations optimistes que Guillaume III transmet à son peuple, on voit poindre une certaine inquiétude qu'il importe de signaler.

C'est la première fois, croyons-nous, depuis le jour où il monta sur le trône, que le roi Guillaume ait cru urgent d'insister sur le rôle de l'armée et de la marine néerlandaise.

Le souverain ne le fait que parce qu'il a le pressentiment d'un danger prochain.

D'où viendra ce danger ?

Ce n'est pas de France, ni d'Angleterre.

Comme tous ces préparatifs son tranquillisants pour l'Europe, à la suite de l'entrevue de Berlin !

Tous les souverains jugent prudent de se mettre en état de défense.

Le Journal de Paris publie une nouvelle note qui marque où en est la fusion, et qu'à cause de cela nous devons reproduire. Voici cette note :

« L'Union nous demande aujourd'hui quels ont été les obstacles à la réconciliation des deux grandes fractions du parti monarchique. A la question de l'Union nous répondrons par une autre question. Si le Journal

de Paris, depuis un an, avait écrit contre M. le comte de Chambord le quart de ce que l'Union a écrit contre les princes d'Orléans, ne nous reprocherait-elle pas avec juste raison d'avoir tout fait pour empêcher cette réconciliation si désirable ? Que l'Union veuille bien se relire, et elle comprendra peut-être que quand on poursuit le but qu'elle prétend poursuivre on tient un autre langage.

C'est la première, et probablement la dernière fois que nous relevons les attaques perpétuelles de l'Union. Le ton de sa polémique rend fort difficile une discussion suivie avec elle. Quel que soit notre calme, nous risquerions peut-être de nous échauffer, et c'est ce que nous ne voulons pas. Elle trouvera donc bon que nous bornions à ces courtes réflexions la réponse qu'elle nous a demandée. »

L'Union ne sera pas embarrassée de répondre et nous publierons ses réflexions ; mais dès aujourd'hui l'on peut dire que le Journal de Paris aurait dû chercher une meilleure excuse. Il est trop évident que si les princes d'Orléans avaient commencé par faire leur devoir, l'Union n'aurait pas à les blâmer de ne le point faire.

Nous apprenons d'Allemagne que des poursuites vont être exercées contre M^{sr} Ketteler, évêque de Mayence, par le nouveau ministre du grand-duché de Hesse, M. Hofman, une créature damnée de M. de Bismark.

Comme le courageux évêque d'Ermeland, M^{sr} Ketteler est coupable d'inébranlable fidélité à l'Eglise romaine et de résistance légale à la persécution prussienne.

L'initiative des poursuites est partie de Berlin.

D'après différents bruits qui circulent dans le monde officiel, et qui prennent une grande consistance aujourd'hui, il est plus que probable qu'une décision motivée par des besoins urgents de service sera prise dès le retour de l'Assemblée, pour la réintégration à Paris, si ce n'est du siège même du

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par Al. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XIII.

COMBAT DE VONCHOK.

(Suite.)

A travers les bois, la cavalerie cosaque commençait à se montrer.

Narbut n'arrivait pas.

En ce moment Narbut, c'eût été la victoire.

Aux avant-postes on se battait corps à corps avec un épouvantable acharnement.

Le moment était décisif.

— A cheval, monsieur, dit Langiévitich au vieux Kirposky, et Dieu soit avec la Pologne !

Les lanciers partirent au galop et passèrent comme un ouragan devant les Faucheurs frémissants que Chusco avait peine à retenir.

— Enfants, chassez les Cosaques ! cria Langiévitich sans s'arrêter.

Les Faucheurs de la Mort répondirent par un enthousiaste Boze cos Polske ! et se ruèrent sur l'ennemi qui manœuvrait pour enlever les tirailleurs.

Il y eut un moment d'effroyable mêlée, hommes et chevaux tombaient percés, déchirés par les lances terribles rougies de sang.

— Fauchez ! fauchez ! rugissait César, ivre d'enthousiasme et de valeur.

Et devant ces terribles moissonneurs de la mort, les cavaliers ennemis tombaient rang par rang, comme les herbes de la grande prairie de la Pilika.

Pillardof écumait de rage.

— En avant ! criait-il, en avant ! par l'en-

fer tuez, tuez ; le premier qui recule, je lui passe mon épée dans le corps, en avant ! Cosaques, écrasez ces fils de chien.

Mais déjà les soldats ne l'écoutaient plus ; éperdus de terreur, à la vue de ces démons rouges de sang, dont les faux tranchaient à la fois lances et bras, plongeaient dans le poitrail des chevaux, ou leur coupaient les jarrets, pouvant à peine maîtriser leurs chevaux effrayés par le tumulte, ils reculèrent en désordre, et ne tardèrent pas à fuir dans toutes les directions, sans qu'il fût possible à leurs chefs de les rallier.

Dédaignant de poursuivre ces vaincus, l'avalanche des Faucheurs de la Mort se précipita au secours des tirailleurs qui, par des prodiges d'héroïsme, résistaient encore à l'attaque furieuse des grenadiers russes.

Comme un coin de fer poussé par une force irrésistible, elle pénétra dans le carré hérissé de baïonnettes des Moscovites, broyant tout sur son passage.

Privés de l'appui de leur cavalerie, chargés en face par les tirailleurs et, en flanc, par la poignée de hussards que comman-

dait Langiévitich, les Russes ne purent soutenir cette troisième attaque ; ils plièrent et s'enfuirent plutôt qu'ils ne se retirèrent vers la plaine, laissant presque tous leurs officiers sur le champ de bataille, et poursuivis par les Polonais emportés par un irrésistible élan.

Rangée en bataille autour de son artillerie, la réserve attendait de pied ferme, le fusil à l'épaule, le choc des insurgés. Glacé par la peur, Svinin eût été incapable de donner un ordre ; ce fut le colonel d'artillerie qui le sauva de la honte de prendre la fuite, en faisant avancer ses canons chargés à mitraille. Dans cette masse compacte arrivant droit sur l'artillerie, une seule décharge devait creuser une trouée effroyable.

Mais en vain Langiévitich, comprenant le danger, faisait sonner la retraite ; l'élan était donné, deux cents hommes au plus se rallièrent autour du général, pendant que quelques volontaires relevant les blessés russes et polonais, les transportaient indistinctement dans le village.

Les autres poursuivaient leur route en

pouvoir exécutif, du moins des principaux bureaux des différents ministères qui sont encore à Versailles.

M. Laboulaye vient de publier, dans le *Journal des Débats*, une étude politique qui ne comprend pas moins de deux douzaines de colonnes, mais qu'il est facile, heureusement, de résumer en moins de lignes. Tout simplement M. Laboulaye adjure le centre gauche de proposer dans la prochaine session la reconnaissance définitive de la République conservatrice.

Et M. Laboulaye le demande parce que la monarchie légitime du comte de Chambord lui semble aussi impossible que la monarchie constitutionnelle des d'Orléans, et celle-ci que celle-là.

En outre, M. Laboulaye redoute également le triomphe des deux autres partis : les bonapartistes et les radicaux. Et alors, que reste-t-il, sinon la République de M. Laboulaye ?

Il resterait à prouver que la République de M. Laboulaye elle-même est possible, et qu'étant possible, elle nous donne vraiment tout ce que M. Laboulaye demande vainement au comte de Chambord, aux princes d'Orléans, à Napoléon ou à M. Gambetta. Mais sur le chapitre de cette démonstration directe, M. Laboulaye est beaucoup moins prolix que sur la critique de tout ce qui se pourrait faire en dehors de ses conceptions. Même, il est moins que prolix, il est muet.

Ce serait pourtant le seul moyen pratique de juger son programme. Sachons y renoncer et consolons-nous, en raison du peu de profit qui en sortirait, d'ignorer les explications que l'ex-professeur en Sorbonne a sans doute oubliées au fond de son fameux encrier.

RETOUR DE M. THIERS A PARIS.

M. Thiers est parti de Trouville par le train-poste de midi dix minutes. Il était accompagné de M^{me} Thiers, de M^{me} Dosne, de l'amiral Pothuau, de M. Cordier, député, de MM. Lerouge et Andrieux, et de ses officiers d'ordonnance.

A l'entrée du pont de Trouville, stationnait une compagnie de gendarmes mobiles ; devant et dans la cour de la gare, des gendarmes mobiles et à cheval, des marins du *Cuvier*, des douaniers faisaient la haie et ont rendu les honneurs militaires au Président. La musique du 24^e jouait. Le *Coligny*, revenu sur rade, a salué par 24 coups de canon le départ du Président.

Malgré la pluie, de nombreux baigneurs étaient venus saluer le Président à la gare.

Les autorités municipales et maritimes de Trouville et les officiers de terre et de mer ont accompagné le Président jusqu'à son wagon.

Un magnifique wagon-salon, avec meuble en satin vert, aux armes de la ville de Paris, avait été envoyé la veille, ainsi qu'un second wagon-salon pour la suite du Président.

A Pont-l'Évêque, un assez grand nombre

de personnes étaient accourues à la gare pour saluer M. Thiers. A Lisieux, une foule nombreuse se pressait à l'entour de la gare et l'a acclamé.

M. Target, député, le maire, le sous-préfet, le conseil municipal, le président de la chambre de commerce se trouvaient sur le quai.

Le maire a exprimé à M. Thiers le regret que ses occupations ne lui aient pas permis de venir à Lisieux ; il eût trouvé dans la population de cette ville une vive sympathie, qu'elle lui témoigne, du reste, à son passage.

M. Thiers s'est excusé de n'avoir pu venir et a promis au maire que si, l'an prochain, il revenait à Trouville, il s'arrêterait à Lisieux.

Le président de la chambre de commerce a félicité le Président de son attitude dans la question des traités de commerce.

M. Target a rappelé au Président que Lisieux était une des quatre villes qui l'ont suivi dans sa politique économique.

M. Cordier est resté à Lisieux.

De nombreux cris de : Vive Thiers ! Vive la République ! partis de la population et des ouvriers assez nombreux qui se trouvaient là, ont accompagné le train présidentiel.

A Evreux, l'amiral La Roncière Le Nourry, le préfet, le général commandant le département, ont présenté au Président les autorités et les officiers de la garnison.

M. Thiers a causé quelques minutes avec ces messieurs et leur a manifesté son regret de ne pouvoir s'arrêter dans leur ville pour y visiter l'emplacement d'une caserne de cavalerie.

Le Président est arrivé à cinq heures un quart à Paris, après avoir rencontré partout sur son passage les marques d'une évidente sympathie. Il a été reçu à la gare Saint-Lazare par les ministres de la guerre et du commerce, le préfet de la Seine, le préfet de police et les administrateurs de la compagnie de l'Ouest.

En traversant la gare, une foule nombreuse s'est pressée sur son passage et l'a acclamé, elle s'est encore accrue sur la place de Rome où le Président est monté en voiture et a été chaleureusement acclamé.

A la grille de l'Élysée, un fort rassemblement attendait le Président. Les honneurs militaires lui ont été rendus ; il a été reçu par le gouverneur du palais et par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Informations diverses.

On vient de placarder à la porte du ministère de la guerre, dernier domicile connu en France du pseudo général Cluseret, le texte du jugement qui condamne ce dernier à la peine de mort.

M. Appleton, sous-préfet d'Avesnes, blessé mortellement dans une rencontre avec M. le baron Ritter, son successeur à la recette particulière de Mayenne, a succombé le 16.

Il y a deux mois, M. le baron Ritter, receveur particulier à Mayenne, fut souffleté en plein salon chez M^{me} la baronne de Rézé, par M. Appleton, sous-préfet d'Avesnes, qui avait occupé les mêmes fonctions à Mayenne.

La rencontre a eu lieu dans le bois de l'Huisserie.

Les témoins de M. Appleton étaient : M. de Roquefeuille, propriétaire à Laval, et un officier d'état-major de Rennes.

MM. Carré-Kérizouët, député à l'Assemblée nationale, et de Chamusso, propriétaire à Laval, étaient les témoins du baron Ritter.

Après deux balles échangées sans résultat, M. Appleton fut atteint au défaut de l'épaule par une balle qui, après avoir traversé la poitrine, alla se loger dans les reins. On le transporta aussitôt chez un de ses parents, M. Texier, notaire à Laval. La blessure fut jugée mortelle, et, en effet, M. Appleton est mort le 16.

On signale des faits d'une gravité exceptionnelle au *Courrier de Lyon*.

Hier dimanche, vers une heure du matin, au signal d'un coup de sifflet, une bande d'individus s'est ruée sur les bâtiments de l'école tenue par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue Montgolfier, 39.

En s'aidant les uns les autres, plusieurs d'entre eux sont parvenus à atteindre les fenêtres du premier étage. Une religieuse, réveillée par le bruit, vit apparaître à la fenêtre de sa chambre un individu à figure sinistre. Elle cria aussitôt au secours. Toute la communauté se mit sur pied et, peu d'instant après, les religieuses aperçurent dans la rue des groupes d'individus, qui se sont lentement dispersés.

Presque chaque nuit, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul sont l'objet d'insultes de la part d'individus s'assemblant à proximité de leur école.

Voilà le fruit des excitations ou des exemples de notre municipalité.

Et c'est sous la République et au nom de la liberté que se sont commis de pareils actes ! Il serait grand temps de prendre des mesures énergiques et de mettre un terme à ces révoltantes manœuvres, bien dignes de la démagogie lyonnaise.

Nous croyons savoir que les baraquements que l'on achève de construire en ce moment à Épinal, seront terminés à la fin de ce mois-ci. Ils contiendront 400 chevaux et 350 hommes.

A partir de l'évacuation de la Marne et de la Haute-Marne, la garnison allemande à Épinal formera un effectif de près de 2.000 hommes. De vastes baraquements ont été élevés à Bruyères, à Rambervillers, à Charmes et à Neufchâteau, mais leur construction n'est pas aussi avancée qu'à Épinal.

Il est très-probable que les logements militaires des villes que nous venons d'indiquer ne pourront être livrés aux troupes d'occupation qu'aux environs du 15 octobre.

criant :

— Aux canons ! aux canons !

Par un bonheur inespéré les fuyards formaient un rideau entre eux et l'artillerie qui ne put tirer à temps.

Deux jeunes gens précédaient de vingt pas le torrent des assaillants : l'un était César, l'autre le peintre de bataille, armé de sa baïonnette tordue à force de frapper.

Il n'y avait plus à hésiter, le colonel ordonna le feu.

La mitraille balaya la plaine, emportant à la fois grenadiers russes et volontaires polonais.

— Chargez ! cria de nouveau le colonel ; et il tomba mort, frappé dans le flanc, par la baïonnette de l'étudiant.

Au même moment, César fauchait un artilleur sur une pièce, dans la lumière de laquelle il enfonçait son poignard et l'y brisait, pour l'enclouer.

Autour des canons on se battait corps à corps avec fureur ; une pièce fut prise et reprise trois fois.

Les Russes allaient enfin parvenir à la

charger, quand Magnus, repoussant le sergent, plongea son bonnet dans le canon, en criant :

— Frères, aux autres, celle-ci ne partira plus, elle est aveuglée.

Horace était près de lui.

— Bravo ! mon vieux bonhomme ! s'écria-t-il, en parant un coup d'écouvillon porté au vétéran ; et il acheva avec sa carabine d'enfoncer l'obstacle qui devait empêcher la gargousse de communiquer avec la lumière.

Malgré une charge furieuse à la baïonnette, l'artillerie tout entière allait tomber aux mains des insurgés, quand tout-à-coup les trompettes sonnèrent de nouveau le ralliement et deux aides-de-camp, accourant au galop, se jetèrent au milieu des combattants en criant :

— Polonais, au drapeau, l'ennemi attaque Vonchok.

C'était une seconde armée qui arrivait, l'armée du général Mitved.

Langiévitich avait prévu cette nouvelle attaque, et, retranché dans le chemin creux

qui de la plaine conduit aux hauteurs de Sainte-Croix, il défendait avec acharnement le seul passage par lequel pussent échapper le Polonais.

Au premier rang, Marpha, auprès de son père, faisait le coup de feu contre les assaillants.

Ce ne fut pas sans peine que Chusco put décider ses Faucheurs à lâcher prise ; ils se retirèrent enfin précipitamment, mais en bon ordre, sans que les grenadiers osassent les poursuivre.

— Feu ! feu ! hurla Svinin, quand il comprit qu'il n'y avait pas de retour offensif à craindre.

Heureusement pour l'héroïque troupe, deux canons seulement pouvaient encore tirer, et la mitraille, en s'éparpillant, ne fit que peu de victimes.

Quelques-uns pourtant furent atteints.

A la seconde décharge, le peintre français, qui marchait auprès de César, se retourna et fit feu sur l'ennemi.

— Viens donc et ménage tes coups, fit le jeune Faucheur.

La *Nouvelle Presse libre* apprend que les princes héritiers d'Allemagne et de Russie ont accepté l'invitation qui leur avait été faite par l'empereur François-Joseph d'assister aux prochaines chasses de la cour à Ischl.

Nous avons déjà demandé ce qu'étaient devenus les drapeaux prussiens qu'on voyait, avant la guerre, suspendus aux voûtes de l'église des Invalides.

Aucune réponse au sujet de cette disparition étrange ne nous a été donnée. Une explication serait pourtant nécessaire. Ces drapeaux sont-ils restés cachés par prudence, ou bien ont-ils tellement changé de couleur qu'ils ne sont plus reconnaissables pour le visiteur ? Nous craignons que le *Journal officiel* n'ait une autre explication à donner.

Il y a grande discussion entre officieux et républicains sur le mot de « République conservatrice », adopté par M. Thiers, comme étiquette spéciale de son gouvernement. C'est une querelle qui ne nous regarde pas. Il serait pourtant facile de s'entendre, si les uns et les autres exprimaient nettement leur pensée.

Nous ne voyons que deux sens possibles à cette formule. Pour les officieux, la « République conservatrice », c'est évidemment la République conservatrice de M. Thiers ; pour les républicains, « la République conservatrice » ne peut être autre chose que la République conservatrice de la République.

Ne les voilà-t-il pas d'accord, au moins sur le mot ? Qu'ils se disputent maintenant sur le fond, tant qu'il leur plaira. Si ce n'est pas cela, nous les prions de nous dire de quoi leur République est conservatrice.

On lit dans *Paris-Journal* :

Que vont dire les frères et amis ?

Il vient de naître un enfant à M. Ordinaire, député du Rhône, et M. Ordinaire a fait baptiser son enfant.

A qui se fier ?

L'AFFAIRE ABOUT.

Le *XIX^e Siècle* publie, en tête de ses colonnes, les lignes suivantes, signées de la rédaction du journal, et relatives à l'arrestation de son rédacteur en chef :

« Nous trouvons, tous les jours, dans la plupart des journaux, tant de Paris que de la province, une foule d'articles où nos confrères expriment, sous une forme plus ou moins vive, leur sympathie pour notre rédacteur en chef.

» Nous en gardons bonne note et nous les mettrons sous les yeux de M. Edmond About, quand il nous aura été rendu par ceux qui le retiennent. Ces témoignages de bonne confraternité, venus de points si opposés, lui seront une consolation et un honneur.

— Cela t'est facile à dire, mon bon, répliqua Horace, mais je ne vais pas plus loin, mon compte est réglé. Tiens, dit-il, en entr'ouvrant la veste de cuir qu'il portait sous sa blouse, et d'où s'échappa un flot de sang, prends ce drapeau en souvenir de moi, et aussi mes cartouches, pour me venger.

Puis avec un sourire triste, il ajouta :

— Après tout, je n'ai pas à me plaindre, je crois en avoir pas mal tué pour un amateur ; mais c'est égal, ma vocation de peintre est flambée.

— Passe ton bras sur le mien, avec l'aide d'un camarade nous t'emmènerons, dit le lieutenant.

Le blessé secoua la tête.

— Ce serait perdre du temps pour rien, je te le répète, j'ai du plomb sous l'aile, adieu, et vive la Pologne !

(La suite au prochain numéro.)

» Nous en témoignons dès aujourd'hui toute notre reconnaissance à nos confrères.

» Nous n'avons qu'une recommandation à leur faire ou plutôt une prière à leur adresser : c'est de modérer, le plus qu'il leur sera possible, l'expression de leurs sentiments particuliers, c'est d'éviter tout commentaire qui aurait son contre coup là-bas, qui pourrait fournir une arme à l'accusation ou exciter des susceptibilités déjà si ombrageuses.

» On pense bien que c'est nous qui sommes encore les plus affligés de cette arrestation. Nous savons cependant imposer silence à notre douleur. Attendons. »

On nous assure, dit l'Univers, que la réponse du gouvernement allemand à notre ministre des affaires étrangères au sujet de l'arrestation de M. About est des plus hautes. Elle se résumerait en ceci : l'Allemagne a coutume de faire chez elle ce qu'elle croit devoir faire, et ne reçoit d'avis que ceux qu'elle demande.

D'après cela on ne doit pas s'attendre à ce que l'affaire, négociée diplomatiquement, puisse s'arranger à la satisfaction de l'honneur et du droit français.

Si nous sommes bien renseignés, M. About aurait été arrêté à l'occasion d'articles violents contre la Prusse, écrits en 1871 ; mais il paraît qu'à Berlin on avait des griefs particuliers contre l'auteur de la Nouvelle carte de l'Europe et la Prusse, production aussi flatteuse pour la Prusse que les vers de Voltaire après la bataille de Rosbach.

On ne lui aurait pas pardonné ce revirement inattendu, non plus qu'à d'autres qui soutenaient en même temps que lui dans certains journaux la politique prussienne.

Il n'en est pas moins humiliant de voir la qualité de citoyen français méconnue à ce point par le vainqueur, et notre avis, comme celui de toute la presse, est que le gouvernement français, malgré la réponse de Berlin, doit protester énergiquement contre cette application exorbitante d'un nouveau droit des gens.

Le Gaulois nous initie à une petite persécution organisée contre M. About dans sa prison préventive :

« Notre confrère About éprouve pour l'oignon une répulsion invincible ; quand l'odeur en vient jusqu'à lui, il a des défaillances contre lesquelles il lui est impossible de lutter. Ces antipathies, qui ne se raisonnent pas, ne sont d'ailleurs pas rares, et l'histoire anecdotique des plus grands capitaines nous cite plusieurs guerriers illustres qui s'évanouissaient à la vue d'un rat ou d'une araignée, ou même au parfum d'une rose.

» Donc, M. Edmont About n'aime pas l'oignon ; or, il advint que, dans le premier repas qui lui fut donné après son arrestation, il se trouvait quelque chose accommodé à l'oignon. Le prisonnier demanda que le plat fût retiré de devant lui, et raconta l'invincible répulsion qu'il éprouvait pour cette odeur.

» Eh bien, depuis ce moment, il ne lui fut plus rien présenté qui ne fût imprégné de cette fatale odeur. En vain M. About demanda-t-il qu'on lui fit grâce de cette taquinerie, et qu'on lui donnât du pain qui n'eût pas été coupé avec un couteau frotté sur un oignon. Rien n'y fit, et ce petit et mesquin raffinement de vengeance n'a pas encore cessé. »

L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE.

On écrit de Bruxelles, le 17 septembre, à la Gazette de Liège :

J'avais réservé pour une semaine de chômage politique, des détails curieux que j'ai recueillis avec soin, mais sans aucune indiscretion, sur l'existence que l'impératrice Charlotte mène au château de Tervueren. Les voici : nul doute qu'ils n'intéressent la masse du public.

L'état physique de l'infortunée princesse est aussi bon qu'il ne le fut jamais ; il s'est fortifié depuis deux ans, mais aucune amélioration, aucun changement, peut-on dire, ne s'est produit dans son état intellectuel. La déraison demeure complète ; elle est dégénérée en une sorte d'enfantillage conscient, mais dépourvu de toute violence, voire de toute tendance à la rébellion, qui est le caractère le plus général des aliénés du sexe faible.

L'impératrice a l'esprit sombre, dédai-

gneux, parfois impérieux, mais doux et tranquille, et comme on satisfait à tous ses caprices, du moins à tous ceux qui ne sauraient lui nuire, elle n'a aucune occasion de se tourmenter sensiblement. Elle vit très retirée et en quelque sorte seule dans deux chambres du château, où elle préside elle-même aux soins de son petit ménage.

La seule personne qu'elle veuille entretenir, à qui elle semble attachée et qui exerce sur elle une influence ordinairement décisive, est le savant et habile docteur H., chargé exclusivement aujourd'hui de sa direction médicale ou plutôt hygiénique. Elle le reçoit tous les matins pendant une demi-heure et paraît calmée après chacune de ces entrevues. Les vingt-neuf autres personnes de tous rangs qui composent sa maison sont bien loin de jouir d'une telle faveur ; l'impératrice n'accepte leurs soins qu'avec répugnance et les repousse très-souvent.

Ainsi elle dîne toujours seule et debout, elle va chercher elle-même dans un cabinet voisin les plats qu'on y dépose sur une table ; elle apporte ces plats un à un dans sa chambre et va les remettre où elle les a pris. Cette manie-là est à coup sûr fort originale ; mais on en constate d'autres : ainsi l'impératrice tient à allumer et à entretenir elle-même son feu et les nombreuses bougies dont elle se sert. Elle est frileuse et veut un foyer ardent. Afin de prévenir des accidents, on avait établi un grillage avec serrure devant le foyer ; cette précaution a fort irrité la princesse, qui s'en est plainte vivement aux gens qui l'approchaient, mais qui ne pouvaient lui remettre la clef.

Le docteur H. est intervenu, et, avec sa douceur ordinaire, il a pris le parti de l'impératrice, a feint de lui donner pleinement raison, a grondé l'entourage et a fait rouvrir le foyer. Depuis lors, l'impératrice garde cette clef, s'amuse à s'en servir, et proclame comme une grande victoire la concession qu'elle a arrachée à son docteur.

La plus grande partie de ses journées se passe à envoyer des dépêches électriques à Napoléon III, qui pour elle trône toujours aux Tuileries, et à converser avec les esprits mal définis qui hantent, dit-elle, les étages supérieurs du château et dont elle se vante de comprendre le langage et de suivre les conseils.

Elle se fait confectionner à chaque instant quelque riche toilette et les range toutes sur des fauteuils ou des mannequins, devant lesquels elle pratique le cérémonial des réceptions de cour. A ses yeux, ces robes et ces chapeaux, assortis d'ailleurs avec un goût parfait, représentent des dames de France et du Mexique. Elle flatte les unes, elle injurie les autres, et ainsi s'écoule une partie de son temps.

Du reste, elle ne revêt jamais elle-même ces toilettes accumulées et ne porte que des peignoirs. Naguère, elle a coupé ses magnifiques cheveux aussi courts qu'elle a pu et en a orné un de ses mannequins, ce qui ne l'empêche pas de se faire coiffer chaque matin par une des rares servantes qu'elle daigne admettre auprès d'elle. Cette femme est naturellement très-embarrassée de s'acquitter de ce travail impossible, mais elle a l'air de peigner et de tresser des cheveux, ce qui suffit à Sa Majesté.

De temps à autre, elle consent à faire une promenade dans le parc, mais non à être suivie ; d'ailleurs, elle court plutôt qu'elle ne marche, et ses femmes ont beaucoup de peine à l'accompagner de loin.

Aucune affection n'est demeurée dans son cœur, pas même pour ses frères, qui la chérissent tant, et pour notre excellente reine qui lui a prodigué dès le premier jour tant de marques d'amitié actives.

La reine n'est plus reçue par elle, le roi et le comte de Flandre moins encore ; aussi force est-il à ses augustes parents de se contenter de recevoir chaque jour de ses nouvelles ou de la voir courir dans le parc lorsqu'ils s'y rendent incognito.

La crainte d'être empoisonnée a disparu ; car l'impératrice mange avec un rare appétit de tout ce qu'on lui apporte dans la chambre voisine dont j'ai parlé. Elle se couche toute seule dans un lit très-modeste et n'admet personne à son lever, ni au bain qu'elle prend assez fréquemment.

J'ajoute avec une peine qui sera unanimement partagée par nos compatriotes, que tout espoir de guérison intellectuelle est perdu. Ce genre d'aliénation, qui fausse toutes les facultés à la fois, offre le moins de ressources à l'art et à la nature. La triste conviction qu'on a acquise à ce sujet est d'autant plus pénible que la magnifique santé de

l'impératrice lui promet une vie bien longue encore.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous sommes heureux de pouvoir donner quelques renseignements à nos lecteurs sur l'état des travaux du chemin de fer de Poitiers à Saumur.

Dans la Vienne, les chantiers sont organisés, et les travaux entrepris sur cinq kilomètres environ de longueur, entre la route nationale n° 147, au nord de Neuville, et la ferme du Courtieux. Sur quelques points, notamment entre le Pouzioux et le Tissoux, ils sont déjà fort avancés.

Les abords de Neuville et la section de Neuville au Grand-Pont (point de jonction avec la ligne d'Orléans), sont réservés jusqu'après entente avec la Compagnie de Bressuire, entente qui ne peut tarder à s'établir.

Au-delà du Courtieux, et en marchant dans la direction de Mirebeau, les marchés sont prêts et les travaux vont aussi être entrepris très-prochainement jusqu'à la traversée de la route nationale n° 147, entre Varennes et Mirebeau.

Dans la traversée de cette dernière commune, la compagnie demande en ce moment aux propriétaires intéressés l'autorisation d'occuper les terrains, tous droits et moyens réservés de part et d'autre quant au chiffre de l'indemnité. Plusieurs d'entre eux ont déjà autorisé le passage, et les autres les imiteront sans doute, car ils ont tout à gagner et rien à perdre à cet acquiescement.

De Mirebeau à Saint-Jean-de-Sauves, les travaux sont peu importants ; ils seront néanmoins commencés dès que l'autorisation de travailler aura été obtenue, et sur ce point il ne paraît pas y avoir de difficultés à craindre.

Entré Saint-Jean-de-Sauves et Moncontour, le tracé nouveau vient d'être tout récemment approuvé ; mais on n'a rien pu entreprendre encore de ce côté. Enfin, entre Moncontour et Loudun ou Arçay, une enquête est ouverte en ce moment même, et les populations intéressées sont appelées à se prononcer sur l'un ou l'autre des deux tracés.

Au-delà Loudun, tout est prêt également pour l'ouverture des chantiers, mais c'est surtout dans Maine-et-Loire que les travaux sont avancés.

On commence les sondages pour le pont de la Mothe-Bourbon, et les travaux marchent à travers la Champagne dans la direction de Montreuil.

On sonde le pont de Saint-Just, et la maçonnerie des culées de la rive droite commence à sortir de terre. La traversée du bourg de Saint-Cyr, la déviation de la route et d'autres travaux accessoires sont achevés ou près de l'être. Il en est de même à Chacé-Varrains ; et les deux chantiers, qui marchent l'un vers l'autre, ne tarderont pas à se rencontrer.

Il faut savoir gré à l'entreprise Gouin de l'activité qu'elle déploie ; ses approvisionnements de traverses et de rails vont se faire dans un délai très-rapproché, et, s'il ne survient rien d'imprévu, la ligne entière sera très-probablement mise en exploitation au printemps de 1874.

PÈLERINAGE DE LOURDES.

Les souscripteurs au pèlerinage de Lourdes sont priés de retirer leur cartes, sans retard, chez M. Grasset, libraire à Saumur.

Le départ d'Angers est fixé au 30 septembre, à 8 heures 50 du matin.

Le train s'arrêtera à Saumur pour prendre les pèlerins des environs.

Les démocrates Angevins avaient organisé un banquet pour hier soir, afin de célébrer l'anniversaire du 22 septembre 1792.

Plusieurs démocrates de Saumur se sont réunis aux frères Angevins.

Un grave accident est arrivé dimanche dernier au comice agricole de Ballon (Sarthe). L'affluence des animaux était si considérable que, dans une auberge où on ne pouvait loger tous les chevaux dans les écuries, on eut la malheureuse idée d'en attacher un certain nombre à des ifs plantés dans la cour. Au bout de quelque temps, les chevaux, ennuyés, se mirent à mâcher

les feuilles ; mais, presque aussitôt, quatre de ces chevaux tombèrent comme foudroyés ; plusieurs autres furent également remarqués comme fort malades ; en effet, trois périrent dans la soirée.

Ces faits causèrent une panique générale. On crut d'abord à un empoisonnement par des mains malveillantes, et ce fut à qui emmènerait au plus vite les animaux. — Bientôt on sut que c'était aux ifs que la mort des chevaux était due, car ces arbres contiennent un poison des plus violents.

Au comice agricole de Loches (Indre-et-Loire), M. de Guiraud a prononcé un discours dont voici le passage principal :

« Le jour viendra sans doute où la France se prononcera sur la forme du gouvernement qu'elle voudra se donner, soit républicque ou monarchie ; car il doit être entendu que le régime actuel n'étant que provisoire, il appartient à la nation, et à la nation seule, de prononcer en dernier ressort sur ses destinées.

» En attendant ce jour sans trop d'impatience toutefois, n'ayons qu'un désir, une même volonté : unissons-nous dans une pensée commune d'intérêt public afin d'obtenir la sécurité indispensable à notre réorganisation ; et, dans quelques années, si nous savons prendre et maintenir cette résolution, notre chère patrie, ce beau et riche pays de France, si envié malgré ses malheurs, aura cicatrisé ses profondes blessures, j'en ai le pressentiment. »

La rentrée de l'École des jeunes filles, sous la direction des Sœurs de Saint-André, a eu lieu aujourd'hui lundi 23 septembre, rue du Prêche.

Ces mêmes religieuses ont ouvert en même temps un Asile pour les enfants des deux sexes, dans un local situé place du Petit-Thouars et rue des Payens.

Dernières Nouvelles.

On télégraphie de Chambéry, 21 septembre, 3 h. 20 m. soir :

M. Gambetta est arrivé ici à onze heures. Il a été reçu à son arrivée par M. Parent, député, par M. Python, président du conseil général, par M. Lubin, maire de Chambéry, et plus de 400 personnes qui l'attendaient à la gare et l'ont accueilli aux cris de : « Vive Gambetta ! Vive la République. »

On s'occupe des préparatifs du banquet. Il y a deux mille souscripteurs.

La préfecture a fait afficher un arrêté interdisant formellement le banquet. L'exécution en est confiée au commandant de la gendarmerie et au commissaire central.

Les préparatifs du banquet continuent néanmoins jusqu'ici. Du reste, la tranquillité est parfaite et la ville a conservé sa physionomie habituelle.

Dernière heure :

Sur les conseils de M. Gambetta, les démocrates de Chambéry ont renoncé au projet de banquet.

On lit dans le XIX^e Siècle :

M. le ministre des affaires étrangères a reçu vendredi soir, à minuit, une dépêche de notre chargé d'affaires à Strasbourg, M. de Clercq. Elle était conçue en ces termes :

« Le tribunal de guerre, réuni en conseil ce soir, a rendu une ordonnance de non-lieu. M. Edmond About sera mis en liberté demain matin. »

Nos renseignements particuliers nous apprennent que notre rédacteur en chef, en suite de cette ordonnance de non-lieu, a été en effet mis en liberté dans la matinée, et qu'il a quitté Strasbourg à trois heures pour se rendre à Saverne, où l'attendait sa famille.

Nous ne voulons point, en l'absence de M. Edmond About, user des informations qui nous parviennent de différents côtés. Nous comptons qu'il arrivera aujourd'hui, et donnera lui-même les détails de son aventure.

Pour les articles non signés : P. GODER.

**BANQUE GÉNÉRALE
DES REPORTS**

Pour consolider les intérêts financiers et industriels de France,

Paris, 346, rue St-Honoré.

SUCCURSALES :

Angers, rue d'Alsace, 12.

Saumur, rue du Temple, 14.

Extrait des Statuts :

La société a pour objet toutes opérations de banque et reports.

A employer en reports au moins la moitié du capital réalisé, sans y comprendre les capitaux qui seront versés dans les caisses de la société, pour un temps déterminé et spécialement dans ce but.

A recevoir toutes espèces de valeurs cotées au parquet des agents de change, ou seulement en banque, et que leurs propriétaires déposeraient pour les besoins des reports.

A exécuter, pour le compte de tiers, tous ordres d'achat ou de vente, moyennant couverture préalable ou d'une représentation suffisante, soit en espèces, soit en valeurs négociables.

A encaisser tous effets, mandats à vue, chèques, délégations, warrants, arrérages de rentes ou pensions, parts d'intérêts, coupons payables en France ou à l'étranger, moyennant commission et sans pouvoir jamais faire aucun paiement à découvert.

A soumissionner tous emprunts de départements, de villes, de communes, de sociétés financières, industrielles ou commerciales.

A céder ou négocier les susdits emprunts à faire.

A faire pour le compte des départements, villes, communes, ou sociétés susdits le service de banque, de paiement des coupons ou de remboursement des titres.

A recevoir en comptes-courants, à échéan-

ces fixes, tous les fonds qui seront versés à un taux déterminé périodiquement par le conseil.

A constituer et à servir des rentes viagères sur versements en espèces ou en valeurs négociables ou sur abandon de propriétés foncières.

A céder à d'autres sociétés le service des dites rentes viagères.

A soumissionner toutes concessions de chemins de fer, d'usines, de mines de carrières, de gaz, d'eaux, ou de toutes autres entreprises industrielles privées ou publiques en France.

A exploiter directement ou à céder les concessions desdites entreprises.

La durée de la Société est de quinze ans.

Le siège de la société est à Paris, 346, rue Saint-Honoré. Elle établit des succursales et nomme des agents partout où elle en reconnaît l'opportunité.

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS.

H. VALLEIX FILS

Banquier, 346, rue St-Honoré, à Paris.

12, rue d'Alsace, à Angers.

14, rue du Temple, à Saumur.

Escompte et Recouvrements sur la France et les principales places de l'Europe.

Achats et ventes au comptant de toutes valeurs cotées et non cotées au parquet et en banque (courtage réduit).

Achats et ventes à termes, couverture 1/10^e, courtage de la chambre syndicale des agents de change, sans aucune autre commission.

Escompte de coupons et encaissement de titre nominatif (courtage réduit).

Souscriptions sans frais à toutes les émissions.

Remboursement des titres sortis aux tirages.

Echange et libération de titres.

Avances sur titres, mêmes numéros rendus.

Groupements de capitaux et de titres pour reports.

Renseignements sur toutes valeurs.

Dépôts en comptes-courants à échéance fixe, à 4 1/2 0/0, quand le taux de la Banque est à 5 0/0.

LE

CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Pour les CHEVEUX et la BARBE

Fournisseur de
S. M. la Reine d'Angleterre
et de S. M. l'Empereur de Russie
1 M^{lle} d'Or. — 3 M^{lles} d'Argent

**RÉPARATEUR
AU QUINQUINA**

Préparé par F. CRUCQ, Chimiste, Breveté s. g. d. g.
PARIS. — 11, RUE DE TRÉVISE. — PARIS

Le seul produit qui, sans être une teinture, rende progressivement aux Cheveux et à la Barbe leur couleur primitive.

ON L'EMPLOIE SOI-MÊME
Il n'a pas le défaut de salir la tête et de ne pas sécher.

Chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce *Revalésière Du Barry*, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne),

le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans elle malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'au mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la *Revalésière Du Barry*. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASSELLES, Comtesse de GOURGUE.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalésière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La *Revalésière chocolatée* rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 SEPTEMBRE 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.								
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.						
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54	»	»	25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	897	50	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	382	»	»	1	
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	77	50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	»	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	4	2	50	»	
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	512	50	»	»	
5 % Emprunt	84	40	»	»	Crédit foncier d'Autriche	940	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	»	
Emprunt 1872	87	35	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	410	»	»	»	»						
Dép. de la Seine, emprunt 1857	207	»	»	»	Est, jouissance nov.	520	»	»	»	»						
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	380	50	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	847	50	2	50	»						
— 1865, 4 %	440	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	578	75	»	»	»						
— 1869, 3 % t. payé.	279	»	1	50	Orléans, jouissance octobre.	842	50	2	50	»						
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	250	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	525	»	»	»	»						
— libéré	»	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	»	»						
Banque de France, j. juillet.	4135	»	5	»	Compagnie parisienne du Gaz.	»	»	»	»	»						
Comptoir d'escompte, j. août.	630	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»	»	»						
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	505	»	»	2	50											
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»	»												

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir.	
4 — 19 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 30 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir.	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

APPARTEMENTS

au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descendentes. Méthode de feu P^r Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Écrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^r Simon, ou à la Ph^o Briand, aux Herbières (Vendée).

Nouvelle Encre
J. Gardot à Dijon

noire en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaississant pas. Nouvelle Encre violette noir, ayant même un mois après l'écriture, chez tous les Papeteriers.

BENZINE J. GARDOT
DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.

LE FLACON 1^{er} 25 & 2^o 50

Le 7 Octobre, Hôtel de l'Univers, à Tours, commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

Professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867. Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1867.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{re} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{re} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Vient de paraître.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS

ET DEUXIÈME ÉDITION

DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR

Par J. PICHERIE-DUNAN,

Professeur d'économie domestique et d'agriculture;

Agriculteur praticien;

Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.

EN VENTE A SAUMUR,

Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Musique --- CHOUDENS --- Musique

Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

SAUMUR

A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.

Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean. On y trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano surtout, pour violon, flûte, cornet et autres instruments; romances et chansonnettes.

Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi. Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.

Fortes remises: — Mêmes prix qu'à Paris.

N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers un accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont. (197)

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 Jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18.